Image not found or type unknown

Tribunal judiciaire : avocat plaidant et avocat postulant

Par **pierre94**, le **27/01/2022** à **22:41**

Bonjour,

Dans un compte-rendu de jugement, au tribunal judiciaire, les noms des avocats, des deux parties apparaissent. Dans le cas d'un procès ou une des parties a dû prendre un avocat plaidant et un avocat postulant, pour des raisons géographiques, lequel de ces deux avocats doit figurer sur le rapport de jugement ?

Je vous remercie.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés